

Rodez le 24 septembre 2018

Le délégué départemental UNSA retraités à

Madame et Messieurs les députés de l'Aveyron

Madame la Députée, Monsieur le Député

Les déclarations du Premier ministre, le 26 août dernier, annonçant pour deux ans, la désindexation des pensions par rapport à l'évolution de l'indice des prix à la consommation a provoqué la légitime colère de l'immense majorité des retraités.

Après le report de la revalorisation des pensions de retraites du 1^{er} octobre 2018 au 1^{er} janvier 2019, la désindexation des pensions sur l'évolution des prix aggrave de façon significative l'ensemble des mesures portant atteinte au pouvoir d'achat des retraités. Augmenter seulement les pensions de 0.3% quand l'inflation avoisine les 2.3%, c'est après le choc de la majoration de la CSG, imposer à la grande majorité des retraités un recul de pouvoir d'achat compris entre 2 et 4 % en un an. Ils ne peuvent accepter cette ponction qui amplifie le décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités.

Le Premier ministre prétend dans ses propos que les petites retraites font l'objet d'une revalorisation significative. Nous contestons cette analyse. Si la revalorisation de l'ASPA est l'unique mesure positive concernant les retraités, elle concerne seulement 553 000 bénéficiaires. En France, près de 1 200 000 retraités vivent sous le seuil de pauvreté (1015 € par mois pour une personne seule). Si la mesure de désindexation annoncée est mise en œuvre pendant au moins deux ans, 650 000 de ces retraités très pauvres vont subir une perte de pouvoir d'achat inacceptable, les ancrant dans la grande précarité.

Avec une pension moyenne nette située à 1294 €, avec un revenu de remplacement moyen correspondant à 65.3 % du revenu des actifs, les retraités français ne sont pas les privilégiés décrits par l'argumentaire gouvernemental, ils refusent de servir de variable d'ajustement budgétaire.

L'UNSA retraités estime **prioritaire une revalorisation significative des petites pensions**, qui risquent à court terme de devenir inférieures au minimum vieillesse, si l'on poursuit dans la voie

actuelle. Une vie de travail au SMIC donnerait alors droit à un revenu de remplacement inférieur à l'ASPA!

Vous ne pouvez ignorer les propos du rapporteur de la commission des finances de l'assemblée Nationale, sur l'impact de la « future disparition progressive» de la taxe d'habitation qui écrit le 18 juillet dernier, qu'une majorité des retraités assujettis ne verront pas une compensation de la hausse subie de la CSG.

En 2020 il restera 3,8 millions de retraités (sur 7 millions d'assujettis au taux plein) qui subiront encore une perte moyenne de pouvoir d'achat estimée à 500€.

Au nom de l'équité, l'UNSA retraités demande le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies cette année, ainsi que l'indexation des pensions sur le salaire mensuel de base.

Elu.e de la République, vous allez dans les prochains jours, vous prononcer sur le Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale 2019. L'UNSA retraités vous invite à considérer avec attention la situation faite aux retraités de ce pays, et vous demande d'exercer votre rôle de représentant(e) du peuple en intervenant dans les futurs débats à l'Assemblée nationale afin que soient stoppées les récentes mesures et que la situation des retraités soit reconsidérée plus positivement.

Je vous rappelle les revendication de l'UNSA que j'ai eu l'occasion de vous exposer dans un précédent courrier et qui sont les suivantes :

- pas de petites pensions inférieures au SMIC pour une carrière complète
- revalorisation des pensions au 1er avril et non ,au 1er janvier de l'année suivante,
- compensation de la hausse de la CSG,
- indexation des pensions sur un indice qui tient compte à la fois de l'évolution des prix et de l'évolution du salaire annuel moyen.

Nous ne doutons pas que vous accorderez une attention particulière au sort de 17 millions de vos concitoyens, qui au demeurant sont aussi des électeurs.

Recevez Madame la Députée, Monsieur le Député mes sincères salutations.

Henri Mazzarèse

Délégué départemental de l'UNSA retraités de l'Aveyron